

## INCLUSION SCOLAIRE



DEVOIRS FAITS



INCLUSION SCOLAIRE



Dispositif JULES du CNED

### De quoi s'agit-il ?

- De nombreux dédoublements et/ou groupes sont prévus dans les emplois du temps : en sciences, en langues vivantes, en français et en mathématiques, pour mieux accompagner les élèves dans leur scolarité
- Le CDI est ouvert sur de larges créneaux et accueille les élèves qui ont besoin de faire des recherches (exposés, devoirs, examens), ou de se documenter sur leur orientation.
- Inclusion scolaire : faciliter l'accès aux apprentissages pour les Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers- EBEP (handicaps, troubles des apprentissages, élèves allophones, ...), aménagements aux examens
- Vie Collégienne et Lycéenne : élection de représentants d'élèves aux instances de l'établissement, aménagement des espaces, travail sur le climat scolaire

### Quels dispositifs sont mis en place ?

- **Au collège :**
  - o DEVOIRS FAITS (aide à l'organisation, accompagnement méthodologique, tutorat par les pairs, explicitation des emplois du temps en sixième, approfondissement des leçons, etc...)
  - o FRANÇAIS LANGUE DE SCOLARISATION (élèves allophones et/ou maîtrise fragile des compétences langagières écrites, ...)
  - o SOUTIEN EN LANGUES à partir de la 5<sup>ème</sup> (notamment pour les élèves venant d'autres systèmes scolaires qui débutent en espagnol, en allemand, voire en anglais)
  - o ATELIERS PERI-SCOLAIRES : théâtre, chorale, fablab (atelier robotique), association sportive, etc...
  - o Dispositif « JULES » : lien accessible par Pronote, plateforme d'aide aux devoirs en ligne (inscription gratuite)
- **Au lycée :**
  - o SALLE DE TRAVAIL mise à disposition pendant la pause méridienne
  - o SOUTIEN EN LANGUES à partir de la 2<sup>nde</sup> (notamment pour les élèves venant d'autres systèmes scolaires qui débutent en espagnol, en allemand, voire en anglais)
  - o ATELIERS PERI-SCOLAIRES : théâtre, chorale, fablab (atelier robotique), association sportive (UNSS), etc...

## Pourquoi s'inscrire à ces dispositifs ?

- Mieux s'organiser dans son travail personnel
- Recevoir une aide sur des notions non comprises
- Travailler en petit groupe, s'entraider, améliorer les relations aux autres et la confiance en soi, mieux vivre ensemble
- Préparer un contrôle, une évaluation
- Mieux comprendre le fonctionnement et les attentes de l'école française quand on vient d'un autre système scolaire
- Préparer son orientation

## Quand et Comment s'inscrire ?

- Vous pouvez inscrire votre enfant aux dispositifs d'aide et de soutien dès le début de l'année, ponctuellement ou sur une durée plus longue, mais nous pouvons aussi demander son inscription sur préconisation des enseignants, avec votre accord.
- Tous ces dispositifs sont gratuits (sauf l'association sportive qui demande une adhésion)
- La mise en place d'un accompagnement spécifique pour les EBEP nécessite de constituer un dossier étayé par des bilans médicaux et/ou paramédicaux. Les infirmières scolaires peuvent vous guider dans vos démarches